

Séminaire international : « normalisation et responsabilité sociétale pour le développement durable dans l'espace francophone », Marrakech, Maroc, Jeudi 15 décembre 2005

Rapport de l'atelier 3 :

Les enjeux concernant le commerce équitable / équité du commerce

Christian BRODHAG,

Personnes ressources : Guy Armand ZOUNGUERE-SOKAMBI, Ambassadeur de la République Centrafricaine à Bruxelles, Président du Groupe francophone des négociations des APE, Alain Édouard TRAORÉ, Secrétaire permanent, SP-CONNED, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Burkina Faso, Emmanuel ANTOINE, Quatre Mâts Développement, France

L'atelier a été très riche et ce compte rendu ne pourra pas en retracer tous les éléments.

Les débats ont porté principalement sur le commerce équitable, mais dans le cadre de l'équité du commerce, c'est-à-dire qu'il n'a pas été vu comme un marché de niche mais comme le développement de pratiques nouvelles susceptibles d'être généralisées.

Un certain nombre d'éléments du marché mondial ont été rappelé :

L'asymétrie entre les consommateurs et les producteurs et entre les pays industrialisés et les pays en développement. Cette asymétrie est aggravée par le service de la dette qui conduit les pays à positionner leur production vers l'exportation et de produits demandés par le Nord.

Les standards et normes sont souvent des barrières au commerce, car même si officiellement certains marchés sont ouverts, les standards des produits dans certains pays du Nord peuvent empêcher les importations des produits du Sud.

Il y a aussi des handicaps structurels : manque d'infrastructure et d'administration handicapant la capacité à exporter du fait des coûts induits.

Le marché mondial est organisé pour fournir les ressources naturelles au prix le plus bas possible, or en terme de développement durable cela conduit au gaspillage et aux comportements inéquitables.

Sur le commerce équitable, on assiste aujourd'hui à une émergence de cette pratique qui quitte le marché de niche pour devenir un enjeu économique, et consiste pour certaines grandes surfaces comme l'un de seuls produits qui sont en croissance. Cela élargi les acteurs potentiellement impliqués et donc des réticences des organisations pionnières. Nous sommes donc dans une phase de réajustement.

Quelques objectifs d'action :

Pour diminuer les asymétries évoquées au-dessus une intervention sur l'information est nécessaire. Il s'agit de donner aux acteurs l'accès aux informations sur les marchés et sur la répartition des revenus, sur les produits et la tracabilité.

Le renforcement de la capacité des pays à maîtriser les normes et standards passe par : le développement de la métrologie, des centres technologiques capables de former les entreprises et les artisans aux normes et aux processus qualité, certification.

Approfondir les notions d'approches territoriales et les relations à la gouvernance locale (Agendas 2 locaux), dans certains cas un label AOC peut être plus adapté que le commerce équitable. Par ailleurs il convient de considérer les relations entre les coopératives impliquées dans le commerce équitable et le pouvoir local (formel ou non formel) pour s'assurer que les intérêts de l'ensemble de la communauté sont bien pris en compte